



[Centrale pub pour tous les sites Internet - Faites connaître votre entreprise, votre commerce!](#) :: Your Favorite Site

Contrat de location : les baux signés depuis août 2015

<https://www.paruvendu.fr/immobilier/I/contrat-de-location-les-baux-signes-depuis-aout-2015-i41004>

Apprenez en plus sur le contrat de location. La rédaction du bail doit contenir des informations importantes sur le logement vide loué depuis août 2015. L'écriture du contrat de location doit être précise, car ce document matérialise les droits et les obligations des propriétaires et des locataires. Si le bailleur est un particulier, la validité minimale de l'engagement est de 3 ans pour un logement vide. <https://www.paruvendu.fr/immobilier/I/contrat-de-location-les-baux-signes-depuis-aout-2015-i41004#t3byLPySLFtFqwsD.99>

Apprenez en plus sur le contrat de location. La rédaction du bail doit contenir des informations importantes sur le logement vide loué depuis août 2015. L'écriture du contrat de location doit être précise, car ce document matérialise les droits et les obligations des propriétaires et des locataires. Si le bailleur est un particulier, la validité minimale de l'engagement est de 3 ans pour un logem